**Ligue Handisport Francophone – Labélisation 2025 – Royal Club Nautique Sambre et Meuse 1862 ASBL – Section aviron**

**Accueil d’une personne porteuse de handicap.**

Au sein de la section aviron du Royal Club Nautique Sambre et Meuse 1862, l’accueil de nouveaux rameurs se déroule de la manière suivante :

* Participation à une des journée découverte
* Inscription, suite à cette journée découverte, à un cycle d’initiation
* Après ce cycle d’initiation, si l’initié a « mordu », possibilité de s’inscrire au sein de la section.

Depuis que la section aviron du Royal club Nautique Sambre et Meuse 1862 accueille des personnes porteuses de handicap, soit depuis 2004 avec l’arrivée parmi les membres de Damien VAN DEN DRIESSCHE – actuel secrétaire de la section aviron et ce depuis plus de 15 ans, l’intégration se fait, tant que faire se peut, comme si la personne porteuse de handicap (principalement des handicaps visuels) était une personne comme une autre.

Ainsi, si pour des raisons pratiques, la jour née découverte dont question ci-dessus n’est pas réalisée pour une personne porteuse de handicap, celle-ci a droit à un cycle d’initiation adapté, souvent plus long, pour permettre à la personne initiée de ne pas avoir de pression et de se dire qu’elle doit absolument apprendre le plus possible en cinq séances.

Les personnes porteuses de handicap au sein de notre section sont, en majeure partie, porteuse d’un handicap visuel.

En effet, Louis Toussaint, toujours membres de notre club, ne peut malheureusement plus ramer mais il est le coach des compétiteurs du RCNSM AVIRON.

Si un nouveau déficient visuel devait se présenter pour une initiation, un autre déficient visuel présent dans le club es partie prenante pour l’initiation du nouveau candidat, ce qui facilite le dialogue, le ressenti…

Si une personne porteuse d’un autre handicap devait se présenter pour une éventuelle initiation, une première rencontre est d’abord organisée avec le (la candidat(e) ainsi qu’avec un membre du corps médical et un kiné afin de savoir si, en fonction du handicap dont est atteint le (la) candidat(e), la pratique de l’aviron est possible.

SI l’initiation est envisageable, celle-ci se réalisera, dans un premier temps, en bateau d’équipage, la personne porteuse de handicap étant ainsi encadrée et coachée par des personnes aguerries à la pratique de l’aviron.

Une fois l’initiation terminée, et si la personne porteuse d’un handicap décide de s’inscrire au sein de notre section elle est alors conviée, comme tous les autres rameurs, à participer, dans un premier temps, aux sorties dominicales (10H30). Ensuite, en fonction de l’évolution des capacités de rame de cette personne, celle-ci pourra prendre part aux sorties ouvertes aux confirmés (le dimanche à 9H après le passage à l’heure d’été, le mercredi soir, après le passage à l’heure d’été, le vendredi à 10H tout ça bien entendu, et comme pour l’ensemble des autres rameurs de la section, si le débit de la MEUSE le permet.

Activités organisées par la section.

Comme dit ci-dessus, si le débit de la Meuse le permet, tout comme les autres rameurs, la personne porteuse d’un handicap peut prendre part aux sorties habituelles de la section, et ce tout au long de l’année.

En plus de ces activités « classiques », la section organise également plusieurs manifestations auxquelles la personne porteuse de handicap peut prendre part si elle s’en sent capable.

Citons ainsi :

* Le handicap de printemps de la vallée mosane – 30 mars 2025
* Namur By Meuse en avril 2025
* La randonnée des citadelles reliant Sedan (club jumeau de la section aviron du RCNSM) à Namur et se déroulant du 26 juillet au 02 août 2025 (plusieurs déficients visuels belges et étrangers ont déjà participé à ce rendez-vous)
* Descente de la Haute Meuse reliant Hastière à Wépion, sur les traces du fondateurs du RCNSM (Félicien ROPS) prévue le 17 août 2025

Outre ces activités organisées par la section aviron du RCNSM, cette dernière participe, chaque année, à des activités organisées par d’autres clubs, à titre d’exemple :

* La traversée de Paris
* La Vogalonga (Venise)
* Randonnée à Amsterdam
* ….

En fonction de l’évolution de la qualité de rame de la personne porteuse de handicap, il est tout ç fait envisageable pour cette dernière de participer à ces activités extérieures.

Ainsi, Damien Van Den Driessche, pour ne citer que lui, à déjà participer à l’ensemble des randonnées organisées en Belgique mais encore à la traversée de Paris, la Vogalonga, la traversée de Lyon et bien d’autres….

On peut donc dire que la section aviron du RCNSM fait tout ce qu’elle peut pour intégrer au mieux les personnes porteuses de handicap et désirant pratiquer l’aviron MAIS POUR AUTANT QUE Le HANDICAP LE PERMETTE, CE QUI N’EST PAS TOUJOURS LE CAS.

Nombre de personnes au sein du club.

La section aviron du RCNSM compte 125 membres

Parmi ces membres :

* Une est en chaise roulante mais ne peut plus ramer (Louis Toussaint). Lojuis est devenu le coach des compétiteurs
* Une est atteinte d’hémophilie
* Une est atteinte d’un handicap au niveau des membres inférieurs
* Une est atteinte d’un problème visuel
* Une est atteinte d’un handicap visuel et des membres inférieurs

A noter qu’une personne souffrant d’hémiplégie suite à un accident d’équitation a marqué son intérêt quant à la pratique de l’aviron. Deux séances d’initiation ont déjà eu lieu et d’autres vont suivre. Nous verrons si cette initiation sera concluante auquel cas cette personne sera inscrite à la lhf